



Garantie de 15 ans sur les systèmes

Pour façades extérieures à ossature en acier ou en bois (États-Unis et Canada)

DS-230.15-0720

**Globally Proven
Construction Solutions**

| APPLICATION | PRODUITS |
|--|--|
| Étanchéité/Antifracture de parement extérieur | Barrière étanche à l'air et à l'eau MVIS ^{MC} |
| Imperméabilisation / solin étanche Mortier | Mortier étanche pour solin LATAPOXY ^{MD} |
| Lit épais | Lit de mortier MVIS Premium Lit de mortier léger MVIS Lit de mortier renforcé 3701 Lit de mortier léger 3701 |
| Méthode adhésive/Méthode de la couche mince | MVIS Hi-Bond Veneer Mortar Mortier pour parement MVIS Mortier pour brique mince MVIS Mortier léger MVIS 257 TITANE ^{MC} 254 Platinum |
| Méthode pour carreaux lourds et de grande taille | MULTIMAX ^{MC} Lite |
| Jointoiment | Mortier de jointoiment MVIS Premium Mortier de jointoiment MVIS Coulis PERMACOLOR ^{MD} PERMACOLOR Select |
| Scellant ^{††} | LATASIL ^{MC} Aprêt LATASIL 9118 |

† Conformément à la norme EJ171 du TCNA (Tile Council of America ou Conseil américain de la céramique), il est obligatoire d'appliquer un produit d'étanchéité flexible sur les joints de dilatation, les gorges, les coins, les plans inégaux et les autres types de joints où le carreau ou la pierre vient buter des matériaux dissemblables ou des surfaces de retenue.

GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie limitée s'applique aux produits du système LATICRETE^{MD} utilisés pour les installations de façade extérieure avec ossature en acier ou en bois recevant des carreaux en céramique, en pierre, en brique mince ou en plaque de maçonnerie. Sous réserve des conditions et exclusions mentionnées ci-dessous, LATICRETE INTERNATIONAL, INC. (« LATICRETE ») garantit que les produits présentés dans le présent document seront exempts de tout défaut de fabrication et ne se détérioreront pas au cours d'un usage normal durant une période de quinze (15) ans à compter de la date d'achat, lorsqu'ils ont été installés en conformité selon les spécifications écrites et les directives des normes de l'industrie de LATICRETE. Pour que cette garantie limitée soit applicable, l'ouvrage comprenant la pose du produit doit être réalisé avec les produits indiqués dans ce document pour chaque application (voir le tableau). Se reporter aux fiches techniques individuelles pour connaître le mode d'emploi spécifique à chaque produit.

Le fléchissement du support sous toutes les charges d'exploitation, permanentes et d'impact, y compris les charges concentrées, ne doit pas dépasser L/600, où L = longueur de portée. Les applications ne doivent pas dépasser 9,1 m (30 pi) de hauteur ou une surface de 2250 m² (25 000 pi²). Les installations doivent respecter tous les codes de construction en vigueur, y compris les exigences de l'International Building Code (IBC) et de l'International Residential Code (IRC).

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST OFFERTE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS AUCUNE GARANTIE BASÉE SUR DES ÉCHANTILLONS OU DES DÉCLARATIONS VERBALES, QUI SERA ACCORDÉE EN DEHORS DE CELLE STIPULÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXCLUES.

RECOURS EXCLUSIF

L'unique et exclusive réparation en cas de violation des termes de cette garantie limitée est le remplacement de la portion particulière de l'ouvrage avérée défectueuse seulement*. LATICRETE s'engage à payer le remplacement de ses produits, des matériaux de finition et de la main-d'œuvre nécessaire pour la pose des produits remplacés. Toutefois, LATICRETE refuse de payer tout montant supérieur – calculé en fonction du nombre de mètres carrés (pieds carrés) – au prix d'achat original de la partie de l'ouvrage à remplacer. LATICRETE refuse de payer le remplacement de toute partie de l'ouvrage qui ne s'est pas avérée défectueuse.

Dans l'éventualité où l'unique et exclusif recours précisé ci-dessus n'atteigne pas son but essentiel, la responsabilité de LATICRETE se limite à la valeur monétaire, calculée en fonction du nombre de mètres carrés (pieds carrés), du prix d'achat original de la partie de l'ouvrage à remplacer.

* REMARQUE : L'efflorescence est un phénomène naturel qui se produit dans tous les mortiers de ciment Portland et ne constitue pas un défaut.

EXCLUSIONS

LATICRETE ne saurait être tenue responsable de l'exécution de travaux non conformes aux instructions de LATICRETE ni aux directives standards de l'industrie. Les fissures causées par des mouvements structurels, des flexions excessives ou d'autres défauts au niveau du support ne sont pas couvertes. LATICRETE N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES ET INDIRECTS (Y COMPRIS DE TOUTE PERTE DUE À DES RETARDS) SUBIS PAR L'ACHETEUR OU DES TIERS.

NON-CESSION

La présente garantie limitée n'est ni transférable ni cessible.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour soumettre une réclamation au titre de la présente garantie limitée, il faut notifier LATICRETE par écrit dans les trente (30) jours qui suivent la constatation du défaut de fabrication présumé. LATICRETE peut, aux termes de cette garantie limitée, exiger la soumission d'une preuve d'achat et d'utilisation du produit.

Adresser la réclamation à :

LATICRETE International, Inc.
1 LATICRETE Park North
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis
Attn. : Technical Services Department

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Vous pouvez obtenir de l'aide technique et des renseignements en communiquant avec LATICRETE

Ligne des services techniques :

Numéro sans frais : 1 800 243-4788, poste 235
Téléphone : +1 203 393-0010, poste 235
Télécopieur : +1 203 393-1948

LATICRETE International, Inc.

One LATICRETE Park North, Bethany, CT 06524-3423 USA ■ 1.800.243.4788 ■ +1.203.393.0010 ■ www.laticrete.com

©2020 LATICRETE International, Inc. All trademarks shown are the intellectual properties of their respective owners.